

TERMES DE RÉFÉRENCE

Réalisation d'une étude diagnostique de l'accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive aux personnes handicapées

TERMES DE RÉFÉRENCE	
Structure/Organisation	Fonds des Nations Unies pour la Population, Bureau Tunisie (UNFPA Tunisie) Office National de la Famille et la Population (ONFP)
Sujet de la consultation	Réalisation d'une étude diagnostique de l'accessibilité des services de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) aux personnes handicapées
Contexte	<p>Malgré l'existence en 2023 d'un arsenal juridique garantissant le droit des personnes handicapées en Tunisie à l'accès à la santé, notamment la SSR, les personnes handicapées rencontrent encore des obstacles significatifs dans l'accès aux soins de santé notamment aux services de SSR. Certains problèmes d'accès à des services de qualité continuent d'émerger et risquent d'affecter la santé des femmes et des jeunes en situation de handicap.</p> <p>En effet, la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées des Nations Unies, ratifiée par la Tunisie en 2008, intègre l'accessibilité parmi ses huit principes généraux (article 3) et assure la pleine et égale jouissance du droit de la santé par les personnes handicapées (article 25). De même, la Constitution tunisienne a consacré le droit de la santé dans son article 43 qui dispose que <i>« Tout être humain a droit à la santé. L'État garantit la prévention et les soins de santé à tout citoyen et fournit les ressources nécessaires afin d'assurer la sécurité et la qualité des services de santé. L'État garantit la gratuité des soins pour les personnes sans soutien ou ne disposant pas de ressources suffisantes »</i> en plus de garantir dans l'article 54 la protection <i>« des personnes handicapées contre toute discrimination »</i> et disposer de l'obligation de prendre des mesures pour garantir leur entière intégration au sein de la société. Par ailleurs, la loi d'orientation tunisienne n°2005-83, relative à la promotion et à la protection des personnes handicapées, prévoit un chapitre spécifique sur l'accessibilité <i>« Aménagement de l'environnement et facilitation du déplacement et de la communication »</i>.</p> <p>Toutefois, à ce jour, aucune mesure spécifique n'a été mise en place pour permettre l'accès au droit à la santé sexuelle et reproductive des personnes en situation de handicap. En outre, plusieurs problèmes d'accès des personnes handicapées aux services de santé sexuelle et reproductive ont été décrits, tels que des barrières physiques qui empêchent l'accès des personnes handicapées aux services, des obstacles en termes de communication et d'information qui empêchent l'accès des personnes handicapées aux renseignements nécessaires en matière de santé sexuelle et reproductive; les barrières comportementales qui font apparaître des discriminations pouvant avoir de fortes retombées sur les droits des personnes handicapées, particulièrement sur celles qui présentent des handicaps psychosociaux ; et les barrières institutionnelles notamment les pratiques et les procédures qui ne facilitent pas l'accès des personnes handicapées à ces services.</p> <p>Par ailleurs, les personnes handicapées sont confrontées à la marginalisation et à la discrimination dans tous les aspects de la vie, ou la société ignore et nie souvent leurs sexualités et limite sérieusement la pleine jouissance de leurs droits sexuels et reproductifs. Elles sont souvent exposées à la coercition et au contrôle des tiers sur leur santé sexuelle et reproductive, aux risques d'abus et de violences sexuelles et au manque d'information concernant leur vie sexuelle.</p> <p>Dans ce contexte, et afin de garantir l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, l'UNFPA Tunisie - Fonds des Nations Unies pour la Population, et l'ONFP en collaboration avec l'Organisation Tunisienne de défense des Droits des personnes Handicapées (OTDDPH), prévoient de mener une étude diagnostique sur l'accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive au sein des structures de l'ONFP à savoir : l'ensemble des 37 centres de la santé de la reproduction ainsi que les 22 espaces amis des jeunes.</p> <p>A cet effet, il est prévu de recruter un.e consultant.e et /ou une boîte de consulting afin d'appuyer les partenaires dans la réalisation de l'étude diagnostique de l'accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive de l'ONFP aux personnes handicapées.</p>

<p>Résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'accessibilité, qui dresse le constat de l'état d'accessibilité initial de l'étude par type de handicap et fait ressortir les enjeux d'amélioration de cette accessibilité de manière hiérarchisée Analyse de l'adéquation de l'approche développée par les services avec les textes législatifs, les cahiers des charges d'un côté, mais aussi avec les principes clefs de la CRDPH (approche globale ; approche centrée sur la personne...) et les standards internationaux dans chacun des secteurs clefs de l'autre côté ; constat des écarts et des principaux dysfonctionnements au niveau des services. Production de recommandations (ou pistes de solutions pouvant être techniques, technologiques, fonctionnelles et organisationnelles ou encore humaines) qui amélioreront l'accès à l'information et aux services de SSR .
<p>Tâches et responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tenir une réunion de mise au point avec le comité technique de projet (L'équipe UNFPA, OTDDPH et ONFP) ; Collecter leurs suggestions d'amélioration et cerner les attentes vis-à-vis du diagnostic ; Adapter la check-liste de la qualité des services utilisés pour l'étude diagnostique de l'accessibilité des services de prise en charge des Violences Basées sur le Genre à cette étude ; Discuter et valider la check-liste révisée avec le comité technique ; Former l'équipe des enquêteurs à mobiliser par l'OTDDPH sur les normes et principes de l'accessibilité ; Assurer le suivi du déroulement de l'enquête et prévoir des réunions de supervision périodique avec les équipes de l'enquête pour effectuer des mises au point en fonction de l'avancement du travail ; Analyser les données issues de l'enquête, présenter et discuter les résultats avec le comité technique en vue de les affiner et les finaliser ; Rédiger un document final détaillant la méthodologie du diagnostic, les résultats et les recommandations. Ce rapport contiendra un ensemble de schémas, illustrations et graphiques facilitant l'appropriation des enjeux et des recommandations par les acteurs ; Prévoir une réunion de validation du produit final.
<p>Période et conditions de la consultation</p>	<p>20 jours de travail étalés sur la période allant du 9 octobre au 20 novembre 2023.</p>
<p>Livrables</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une note méthodologique pour l'approche à adopter avec un calendrier d'exécution. Délai prévisionnel : 13 octobre 2023 La finalisation de la version révisée de la check-liste "Accessibilité de l'infrastructure et qualité de service". Délai prévisionnel : 17 octobre 2023 Une version préliminaire du rapport. Délai prévisionnel : 27 octobre 2023 Une version finalisée du rapport et une présentation du document de diagnostic PPT finalisée : 15 novembre 2023
<p>Suivi / monitoring</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le/la consultant.e ou la boîte de consulting travaillera en étroite collaboration avec le comité technique du projet (UNFPA, ONFP, OTDDPH) La validation des livrables sera assurée par le comité technique du projet (UNFPA,ONFP, OTDDPH) Le/la consultant.e ou la boîte de consulting est tenu.e à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable des partenaires sus-cités.
<p>Qualifications / Expérience</p>	<p>Afin de mener la présente consultation, l'expert.e ou la boîte de consulting recruté.e.s devra disposer des qualifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Être diplômé en santé publique, sciences humaines, sociales. Avoir des connaissances approfondies en droits des personnes handicapés et les normes d'accessibilité. Avoir des connaissances dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Avoir de l'expérience en matière d'enquêtes et de collecte des données. Avoir des capacités rédactionnelles en langue française et arabe.



الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان
National Society for Human Rights



<p>Soumission des candidatures:</p>	<p>Les soumissionnaires intéressé.e.s sont appelé.e.s à soumettre leur meilleure offre comportant :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'offre technique incluant : Une brève note méthodologique avec un chronogramme prévisionnel respectant les délais énoncés• L'offre financière détaillée• Un CV détaillé <p>Le dossier de candidature devra être soumis par e-mail à l'adresse suivante : tunisia.office@unfpa.org avec en copie : mbensaid@unfpa.org avec comme objet : "Candidature - Etude diagnostic Accessibilité services SSR aux personnes handicapées"</p> <p>Délai de soumission: Le 30 SEPTEMBRE à 23:59</p>
<p>Date: 13/09/2023</p>	